

Table centrale

du Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville

Tenue le 1^{er} avril 2010 à 13 h 30

Local 115 du Centre de loisirs l'Acadie, 2005 Victor-Doré



Procès-verbal

Membres présents

1. Jocelyne Cyr	Commissaire scolaire CSDM
2. Manon Boily	CLSC Bordeaux-Cartierville
3. Maysoun Faouri	Concertation Femme
4. Rotem Ayalon	CDEC A-C
5. Jean-François Lemieux	Bureau députée d'Ahuntsic, Maria Mourani
6. Dorothée Lacroix	CSSS BCSTL
7. Mireille Foisy-Hotte	CLIC de B-C, projet <i>Places en mouvement</i>
8. Djamila Benabdelkader	MICC
9. Colette Boudrias	Arrondissement d'A-C
10. Nathalie Fortin	CLIC de B-C
11. François Richer	CLIC de B-C
12. Catherine Aubin	Service Canada
13. Luc Chulak	Maison des Jeunes B-C
14. Gilles Brazzalotto	CLIC de B-C, RUI
15. Pierre Luc-Lortie	PDQ 10
16. Alain Paquette	PDQ 10
17. Normand Devoy	Tandem A-C
18. Laurence Defressine	TCJBC, projet MOÉ
19. Lazé Leskaj	CACI
20. Nathalie Decroix	GRT Bâtir son quartier
21. Bénédicte Guillard	CLAC
22. Geneviève Blouin	GRT ROMEL
23. Ramon Carrasco	CACI
24. Marie-Chantale Aghaby	CABBC
25. Pierre Chevalier	Ville de Montréal
26. Sophie Deleuil-Millette	Maison des parents de B-C
27. Fabrice Kamion	CLIC de B-C, Mobilisatio)
28. Johan Doré	Éco-quartier Cartierville

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nathalie Fortin ouvre l'assemblée à 13h40 et souhaite la bienvenue à tous. Elle assure l'animation de la rencontre et François Richer est chargé de la prise de notes.

2. Tour de table et nouvelles des membres

Chaque membre se présente à tour de rôle et certains nous transmettent des nouvelles :

- Ramon Carrasco nous informe que le CACI a été désigné lauréat aux « Mérites en francisation des nouveaux arrivants » dans la catégorie partenaire communautaire en francisation.
- Luc Chulak nous informe que le site revampé de La Maison des Jeunes est maintenant en ligne. Également, le 21 avril prochain, un 5 à 7 est organisé au Centre Y Cartierville pour souligner le lancement de l'édition 2010 du magazine *Authentik*. Pour toute information ou inscription, contactez Luc au (514) 333-5103 ou par courriel à info@mdjbc.org.
- La CSDM a organisé une soirée Gala sur le civisme qui a réuni 200 personnes. Une suite est prévue pour les écoles du quartier le 16 avril prochain. La *Fête de l'arrondissement d'A-C* se tiendra le 12 juin 2010.
- Le Comité Logement invite les membres à une *Marche festive familiale* le 16 mai prochain.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Proposé par Manon Boily et appuyé par Laurence Defressine.

4. Lecture, adoption et affaires découlant du procès-verbal du 25 février dernier

Le procès-verbal du 25 février 2010 est adopté sans correction.

Proposé par Maysoun Faouri et appuyé Lazé Leskaj.

Affaires découlant

Santé mentale

Manon Boily fera un suivi du dossier comme complément d'information à la prochaine Table centrale le 13 mai 2010.

Dossier Étude sur la gouvernance du QEF

La méthode d'enquête retenue pour l'étude est l'entrevue individuelle. 20 entrevues individuelles seront proposées aux membres. Manon Boily et Nathalie Fortin vont contacter les membres à ce sujet.

« Fonds de soutien... » de l'arrondissement

À la demande des membres, une lettre a été envoyée aux élus de l'arrondissement cette semaine afin que de nouvelles sommes soient injectées dans le fonds. Colette Boudrias

suggère aux membres de se présenter au prochain conseil d'arrondissement concernant cette demande.

5. Le « Droit d'initiative en matière de consultation publique », qu'est que c'est et comment s'en prévaloir ?

Invité : Pierre Chevalier, coordonnateur en consultation publique à la Ville de Montréal

M. Chevalier présente à l'aide d'un PowerPoint le « Droit d'initiative en matière de consultation publique ». La mise sur pied de cette nouvelle initiative de consultation publique est issue du Sommet de Montréal. La Ville avait l'obligation d'offrir une politique en matière de consultation publique. Pour connaître le contenu de la présentation de M. Chevalier, *consultez le document en annexe au PV.*

Questions et échanges

Q. Si l'on peut signer une pétition pour une demande de consultation à partir de l'âge de 15 ans, peut-on en initier une ?

R. Oui.

Q. Même si l'on n'habite pas le quartier ?

R. Si l'objet de la consultation concerne l'arrondissement, non. Par contre, si l'objet concerne la Ville, oui.

Q. Pourquoi exiger 5000 signatures dans un quartier populaire comme A-C où il est très difficile de mobiliser les citoyens qui sont en grande partie des immigrants et pourquoi limiter le nombre de consultations par année ?

R. À cause des ressources limitées et du coût important de préparation et de réalisation d'une consultation publique. Une consultation publique vise les projets importants, voire très importants, d'une communauté. Concernant le nombre de signatures, le « Droit d'initiative » est maintenant un règlement municipal et nous ne pouvons pas le modifier. Nous allons revoir les paramètres dans deux ans. Nous apporterons alors des modifications le cas échéant.

Q. C'est un bon point de départ. Je déplore l'exigence des 5000 signatures, ça ne me paraît pas très démocratique... Qui détermine l'importance des projets ?

R. Le greffier de la Ville ou le responsable du dossier au bureau de l'arrondissement valident si les demandes sont conformes au règlement.

Q. Peut-on initier une consultation à titre de travailleur dans le quartier ?

R. Non, c'est un essai pour deux ans, si cela est trop restrictif, ce sera revu dans deux ans.

Q. Quel est le délai imposé pour arriver à la tenue d'une consultation ?

R. Une fois la pétition acceptée, la Ville a 21 jours pour répondre et un délai raisonnable pour tenir la consultation. Vous pouvez toujours avoir recours à l'ombudsman si l'arrondissement tarde à tenir la consultation.

Q. L'arrondissement a-t-il l'obligation de donner suite à la demande de consultation ?

R. Oui.

Q. Quel est le nombre de signatures si l'enjeu touche la province ?

R. La consultation doit concerner un champ de juridiction de niveau municipal.

Q. Par exemple, si l'on veut consulter sur le logement social ou le Bois-de-Saraguay qui sont à la fois de juridiction municipale et provinciale?

R. Oui, c'est possible si les compétences relèvent à la fois de la Ville et de la Province.

Q. Pourquoi les objets budgétaires sont-ils exclus ?

R. C'est recevable si ce n'est pas qu'une question de chiffres. Par contre, tout ce qui concerne les budgets et le pouvoir de taxation sont automatiquement exclus; c'est une prérogative des élus. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site internet : ville.montreal.qc.ca/droit-initiative

Q. Y a-t-il des initiatives déjà en cours ?

R. Pour les objets Ville, oui, une. Pour les objets d'arrondissement, je ne sais pas.

6. Le logement social dans Bordeaux-Cartierville : où en sommes-nous?

Invitées : Nathalie Decroix du GRT Bâtir son quartier et Geneviève Blouin du GRT ROMEL

Elles présentent à l'aide d'un PowerPoint un portrait de la situation et les perspectives d'avenir. Pour connaître le contenu de la présentation, *consultez le document en annexe au PV.*

Questions et échanges

Q. Sur le territoire nous avons des OBNL de logements sociaux et des coopératives d'habitation, est-ce qu'ils bénéficient tous du programme Accès-Logis ?

R. Oui. Avec Accès-Logis, 50% des locataires à faible revenu de chaque coopérative et ou OBNL ont accès au supplément au loyer, qui leur permet de payer un loyer équivalent à 25% de leur revenu mensuel.

Q. Peut-on faire un portrait comparatif avec le portrait montréalais en ce qui concerne les nouvelles unités ?

R. En 2008, à l'échelle de Montréal, on a accordé 3000 nouvelles unités. Pour B-C, il y a eu 425 nouvelles unités, soit 14%.

Q. Quel est le nombre total de logements sociaux dans B-C par rapport à la Ville de Montréal ?

R. Nous sommes à 9% dans Bordeaux-Cartierville, c'est un peu en dessous de la moyenne.

Q. Quels sont nos besoins réels au niveau des familles ?

R. Créer plus de mixité. Actuellement, nous avons 16 % de familles par rapport à 27% de personnes seules.

Q. Comment mesurer nos besoins en matière de logement social ?

R. Actuellement, 58% des ménages consacrent plus de 30% de leur revenu au loyer.

R. Au CACI, dans le cadre du projet à la place l'Acadie, il nous reste 46 logements à attribuer et nous avons une liste de plus de 400 personnes en attente d'un logement à prix abordable.

Perspectives et projets en développement

Dans le cadre du volet PAPA (Personnes Âgées en Perte d'Autonomie) d'Accès-Logis, nous avons appris qu'il pourrait y avoir 200 nouvelles unités de logements sociaux RHO à la Place l'Acadie dans la phase III. Nous en espérons 50, nous en avons 200. C'est inespéré !

La phase II de la Coopérative Lachapelle prévoit rénover 40 unités et en construire 40 autres. La phase III sera possiblement consacrée à des clientèles spécifiques (santé mentale). Ce serait des logements 100% subventionnés comme le projet de 11 unités de Logis RAP près du CSSS.

Q. Quel est le processus de référencement pour les familles dans le besoin ?

R. Il faut contacter le Comité Logement qui tient une liste pour les demandes de logements sociaux. Nous sommes dans une gestion de la pénurie. Par ailleurs, le Comité Logement accueille et informe les familles sur leurs droits et obligations en matière de logement.

En résumé, 26% des ménages du quartier sont dans le besoin; nous savons qu'il existe une liste de plus 400 personnes qui sont à la recherche d'un logement abordable au CACI; le Comité Logement est l'endroit pour faire une demande de logement social et pour être informé des droits et obligations en matière de logement.

Q. Un membre dénonce le coût élevé du logement pour une personne seule, souvent un minimum à déboursier de 550\$ pour un deux pièces. Qu'est-ce qu'on peut faire ?

R. Conscientiser les propriétaires. Faire respecter la réglementation municipale au niveau de la qualité et de la salubrité des logements et interpeller l'arrondissement.

Commentaires

Quelques facteurs aggravants sont mentionnés : problème de rétention des locataires qui quittent le quartier, car beaucoup de logements sont insalubres; augmentation de taxes excessive de plus 6 % pour les propriétaires; conscientisation à faire auprès des élus sur les limites de la capacité de payer des contribuables (propriétaires et locataires). Il y a un besoin criant de nouveaux logements sociaux dans le quartier.

Le logement social est un moteur d'intégration important, il permet de lutter contre la pauvreté, il soutient la persévérance scolaire, développe le sentiment d'appartenance et

favorise la mixité sociale. L'arrondissement connaît une crise du logement, la pénurie est bien installée.

En terminant, l'animatrice demande si l'on doit mettre sur pied un nouveau comité pour le développement du logement social dans B-C ou tenter de redémarrer le CDLS

À cela, les membres répondent qu'il n'est pas souhaitable de mettre sur pied un nouveau comité. D'autre part, aucun membre ne veut s'engager à assumer le leadership du CDLS. Par conséquent, les membres conviennent que la question du logement social deviendra un point statutaire à l'ordre du jour des Tables centrales. On pourra en profiter pour s'informer sur les projets en cours, les perspectives, pour s'arrimer et pour mettre en œuvre, au besoin, des actions plus politiques.

7. Le point sur les Tables sectorielles, comités, projets collectifs, démarches et « dossiers » divers

7.1 Sécurité alimentaire

Une série de marchés saisonniers aura lieu cette année (les samedis de 10h à 14h) du 14 août au 9 octobre 2010 au parc de Mésy. Le concept mise sur la régularité pour favoriser l'adhésion. Ces marchés s'ajoutent à l'événement annuel du « Marché des saveurs » qui aura lieu le 25 septembre 2010. Les organismes sont invités à y participer.

7.2 C.A.S.C - Centre Y Cartierville

Les journées « Porte ouverte » des 24 et 25 avril sont en préparation. L'inauguration officielle du Y Cartierville est prévue pour le 24 avril à 10h30.

7.3 Comité des fêtes de quartier

La « Fête de la Famille » se tiendra le 5 juin prochain au parc Louisbourg de 14h à 22h. Le Comité des fêtes de quartier se joint à la FSSS pour offrir en même temps la « Fête du soccer ».

7.4 Table de concertation des aînés

La Table des aînés prévue pour le 7 avril est annulée. Celle du 18 mai est maintenue. Fabrice poursuit avec succès sa Tournée pour la Navette Or dans les résidences pour aînés.

7.5 Table de concertation jeunesse

Le sujet de la rencontre de la Table jeunesse du 27 avril 2010 est la persévérance scolaire.

Comité de quartier (CSDM)

La sécurité aux abords des écoles est un sujet chaud. La situation à Louisbourg suscite certaines inquiétudes.

Comité 0-5 ans

Aucune information.

Comité 6-12 ans

Aucune information.

Comité 12-25 ans

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 14 mai à 9h à l'École Ladauversière.

7.6 Table en employabilité

Emploi Québec n'a pas reconduit l'enveloppe pour la « Caravane de l'emploi ». C'est une surprise pour tout le monde. Il y a peu d'espoir de changement de cap.

7.7 Projet *Un milieu ouvert sur ses écoles*

Le projet MOÉ prépare ses activités estivales et son calendrier qui sera distribué aux membres. Nous travaillons également le bilan annuel.

7.8 Projet *Places en mouvement* (PAHB)

Centraide ne prévoit pas réinvestir dans le projet, et ce, malgré vos lettres d'appui. Centraide a connu une campagne de financement sans augmentation. La décision finale sera annoncée au début mai. Le projet PEM devait se terminer en mars 2011, mais dans le contexte nous avons du financement jusqu'en octobre 2010. Nous allons possiblement envisager des démarches politiques.

7.9 Prenez Places

L'Assemblée de fondation de Prenez Places a eu lieu le 18 mars dernier. 71 personnes y ont pris part. Bravo pour la participation. 25 citoyens et 17 partenaires sont devenus membres officiellement en remplissant le formulaire d'adhésion. Un premier CA a été élu composé de 3 citoyens et de 4 partenaires. Le premier conseil d'administration se tiendra le 19 avril 2010. Les négociations avec Tyron sont difficiles autant pour les espaces commerciaux que pour le CPE qui a un manque à gagner d'environ 200 000\$.

7.10 Plan « Cartiervivre 2009-2012 »

Le 28 octobre 2010, le comité de la « Démarche du tout inclus » organise une activité de rapprochement dans le but de mieux se connaître et mieux connaître les services de chacun. Le comité « Maison de quartier » va rencontrer Laurent Legault de la direction de la Culture et du développement social de l'arrondissement le mercredi 7 avril pour discuter du projet.

7.11 Démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI)

Le CLIC va participer au deuxième « Colloque national sur les pratiques de revitalisation intégrée » les 22 et 23 avril prochains à Trois-Rivières. Le 26 mai 2010, le CLR tiendra sa prochaine rencontre. À la suite de la présentation du document *Synthèse des portraits et perspectives des RUIs Montréalaises*, les partenaires des RUIs envisagent de mettre en commun les bonnes pratiques de chacune des démarches. À titre d'exemple, une mise de fonds pour faciliter l'accès à la propriété.

7.12 Démarches de mobilisation citoyenne

Le comité citoyen pour la « Mise en valeur du Bois-de-Saraguay » va rencontrer les élus de l'arrondissement pour présenter un plan de revitalisation du boisé. Le prochain conseil d'arrondissement sera l'occasion de mettre de l'avant le projet. Nous vous distribuons aujourd'hui la deuxième édition du bulletin citoyen *Allô Voisin*. Le numéro porte essentiellement sur les différentes initiatives citoyennes en cours dans le quartier : l'inauguration du Centre Y Cartierville, le projet de Maison de quartier, les marchés publics saisonniers, le projet Écol-o-bus et les avancées du projet de revitalisation du Bois-de-Saraguay.

7.12 Dossier communication

Le plan de communication du CLIC a été présenté et adopté par les membres du conseil d'administration lors du CA du 30 mars dernier. Une fois les dernières corrections apportées, la version définitive sera envoyée aux membres par courriel.

8. **Varia**

8.1 Emploi Été Canada

Les paramètres du programme ont changé, mais personne autour de la table n'est informé de la nature des changements. L'agente de programme de Service Canada, Mme Aubin, mentionne que cette décision relève de la direction et qu'elle n'a malheureusement pas eu d'information à ce sujet.

8.2 Centraide

Le 14 avril prochain Centraide va présenter ces nouvelles orientations pour 2010-2015. La rencontre aura lieu au 7400 boul. St-Laurent dans le quartier Villeray.

8.3 Fondation Chagnon

Un document a été créé par la CMTQ pour savoir comment fonctionne la Fondation Chagnon.

9. **Date de la prochaine rencontre**

La prochaine Table centrale aura lieu le 13 mai 2010 à 13h30 au Centre de loisirs l'Acadie.

10. **Levée de l'assemblée**

La séance de la Table centrale se termine à 16h40.